

# Échos de l'Amicale

## GAZETTE SPÉCIALE



### Edito du Président

17 décembre 2019, mairie d'Herzele : le Conseil d'Administration de l'Amicale entérine la nouvelle composition de son bureau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; je suis nommé Président pour une année de transition jusqu'au renouvellement des instances prévu à l'automne 2020...

17 novembre 2020, mairie de Méteren : me voilà en train de rédiger le présent édito avec la désagréable impression de la virtualité de ma fonction de président, et pour cause ! L'année 2020 aura été une année blanche pour les activités de notre Amicale, l'arrivée et la présence du SARS-COVID-19 ayant douché les derniers espoirs de réunir les adhérents, au format habituel ou sous un format plus restreint, pour nos traditionnelles assemblées générales...

2020 aura chamboulé nos certitudes et nos habitudes : ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément aujourd'hui. Mais ce qui reste essentiel, c'est la fédération de nos adhérents autour des idées de partage, d'entraide, de réseaux. Pour confirmer ce lien existentiel, pour faire vivre l'Amicale, pour relancer la dynamique qui permettra à chacun de rebondir dans son métier, le Conseil d'Administration a souhaité se lancer dans la rédaction d'une gazette spéciale, ce journal que vous tenez maintenant entre les mains.

Cette gazette revient sur la vie de l'Amicale en 2020, sur le vécu de cette année si particulière dans nos collectivités, trace les pistes qui s'ouvrent à nous pour 2021, certaines émanant des réponses au questionnaire envoyé en septembre, remercie les communes prêtes à nous accueillir et les partenaires qui ne nous ont jamais lâché, présente un dossier thématique et souhaite vous apporter en cette fin d'année confinée une grande bouffée d'air frais.

2021 sera tout autre, le printemps devrait nous permettre de nous revoir et de procéder au renouvellement de nos instances, de mettre en place de nouvelles actions, de travailler à toujours améliorer les échanges essentiels à nos métiers, d'accompagner nos collègues dans un dynamisme nouveau.

Avant même l'annonce du premier confinement, le Conseil d'Administration avait proposé de travailler sur le thème : « Techniques de travail 2.0, télétravail : notre métier est appelé à évoluer », thème qui s'avère aujourd'hui complètement d'actualité. Le dossier thématique qui vous est présenté ici a été réalisé en collaboration avec la société TECB, qui avait déjà par le passé manifesté son envie d'accompagner notre association, et avec le service CREATIC du Centre de Gestion du Nord.

Cette gazette spéciale est la vôtre, DGS et secrétaires de mairie de nos beaux territoires des Hauts-de-France, alimentée par vos commentaires, témoignages, soutiens en tous genres. Les Echos de l'Amicale résonneront encore. En attendant, je vous souhaite bonne lecture de cette Gazette Spéciale, et j'en profite, puisque la période de vœux approche, pour vous souhaiter, au nom de l'Amicale, de vous épanouir personnellement et professionnellement au cours de cette nouvelle année qui arrive.

MEILLEURS VŒUX

2021

**Eric DUBRULLE**  
Président de l'Amicale  
DGS de Méteren

## SOMMAIRE



La vie de l'amicale en 2020



2020 année territoriale sans précédent



Des collectivités toujours présentes à nos côtés



Dossier thématique : « Techniques de travail 2.0, télétravail : notre métier est appelé à évoluer »



La vie de l'amicale en 2021



Jeux et bulletin d'adhésion

# La vie de l'Amicale en 2020

Lors de l'assemblée générale prévue à Bourbourg, puis lors de celle prévue à Allennes-les-Marais devaient être communiqués et approuvés les rapports moral et financier de l'année 2019 ; vous trouverez donc le rapport financier en page 5.

On ne fera que le répéter, gravée dans les mémoires, l'année 2020 est une année qui ne peut plus être particulière. L'épidémie ne laisse personne indifférent et l'amicale a su, dès le printemps, être à l'écoute et aux côtés de ses adhérents dans cette période difficile. Adapter les postes de travail, gérer les emplois du temps, le télétravail, les absences, la situation sanitaire exceptionnelle nous a contraints depuis mars à revoir nos façons de faire, nos façons d'être. Vigilance, attention, anticipation, application des consignes, gestion des absences, notre vocabulaire s'est, en ces termes, adapté au quotidien.

Et pourtant, la vie « classique » a continué. Certains de nos collègues ont fermé la porte de leur bureau pour cause d'heureuse retraite, d'autres ont changé de collectivité par mutation. Et malheureusement certaines familles ont été frappées par le départ subit de l'un des leurs, mais aussi l'un des nôtres.

### Nous avons eu connaissance de la mutation de :

- Benjamin Desplanque, départ de la CCFI pour la ville d'Hazebrouck
- Bertrand Ridelaire, départ de la ville de Bailleul pour celle de Bray- Dunes
- Annick Allart, départ de la ville de Pont à Marcq pour celle de Gondrecourt
- Matthieu Descamps, départ de la ville de Baisieux pour celle de Bondue
- Olivier Carlier, départ de la ville de Pérenchies pour celle de Nieppe

La CCFI est dorénavant dirigée par sa nouvelle DGS, Samia Buisine, et la ville de Pont à Marcq a accueilli son nouveau DGS en la personne de Romain Hyeans. Nous félicitons le retour dans l'arrondissement de Lille de Myriam Wicquart à Fâches-Thumesnil et de Lydie Dewisme à Mons-en-Baroeul. Par ailleurs, Christophe Rispal a quitté ses fonctions de DGS au Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre.

### Les heureux retraités ont pour certains été remplacés à la tête de leur collectivité :

- Marc Desplanque à Bourbourg souligne son remplacement par Nicolas Haaghe, auparavant DGS de Téteghem-Coudekerque Village
- Nathalie Vanstraceele succède à Michel Salomez à Le Doulieu.

### Trois « piliers » de notre conseil d'administration figurent dorénavant parmi les retraités du cru 2020 :

- Vincent Pessemier (DGA à Coudekerque-Branche), notre dévoué président jusqu'à peu.
- Régis Godel (DGS à Haubourdin) et Guy Catry (DGS à Hondschoote) ne comptent pas non plus les années d'investissement au sein de notre amicale.

Que tous profitent paisiblement de leur nouveau statut, c'est tout le bien que nous leur souhaitons. Qu'ils ne nous oublient pas comme nous gardons également en mémoire les bons moments que nous avons partagés avec eux. Ils restent bien évidemment les bienvenus au sein de nos prochains rendez-vous.

Et la vie c'est aussi des départs tristes, sans retour, qui affectent des époux, épouses, enfants mais touchent également les collègues de l'amicale car ils font ressurgir des souvenirs inoubliables.

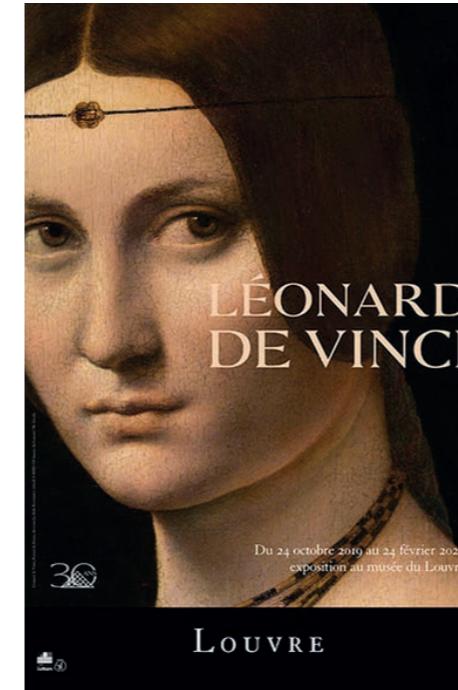
Ayons une pensée toute particulière pour M. Henri Verstaen, ancien secrétaire de mairie de Berthen et Saint-Jans-Cappel mais également le trésorier adjoint de notre amicale pendant de très nombreuses années. Henri, l'un des « chefs » organisateurs des sorties, voyages proposés à ses membres par l'amicale et le bout-en-train des groupes. Personne n'oubliera non plus l'horoscope patoisant attendu lors du déjeuner des assemblées générales. Henri ne peut être associé qu'à des souvenirs gais, entraînants, par sa jovialité ; mais ses propositions au sein du Conseil d'Administration avaient également du poids. Henri nous a quittés le 12 mars, quelques jours avant la première période de confinement. Comment nous aurait-il commenté cette période ?

Le début d'année avait déjà été marqué par la disparition de Mme Claire Facqueur, ancienne secrétaire de mairie de Renescure et celle de notre collègue Jean-François Lavoine, DGS de la ville de Mons-en-Baroeul qui s'était fait une joie de recevoir notre assemblée d'automne en 2017. 56 ans, pas un âge pour quitter les siens, mais quand la maladie est la plus forte... Que ces familles, que les collègues qui les ont côtoyés reçoivent ici notre respect et notre amitié.

Tout au long de l'année, elle est attentive aux autres, prenant des nouvelles par-ci, se portant volontaire pour accompagner par-là : Annie se démultiplie pour n'oublier personne, merci pour cela !

## L'Amicale n'est cependant pas restée inactive en cette année 2020

### AVANT LE CONFINEMENT



### 6 février 2020

Il y a quand même eu le voyage à Paris le 6 février 2020. Le temps était de la partie pour accompagner les 40 participants dans les bouchons parisiens, mais surtout à la découverte de l'exposition Leonardo da Vinci au Louvre. Les amicalistes et leurs conjoints ont passé une très bonne journée : transporteur sympa, temps libre avec balade ou visite du Louvre au choix, restau du soir accueillant et bon... à renouveler !



### Courant février 2020

Labellisation de l'affiche « Je Vote ! » en FALC

### 13 février 2020

Réunion du Conseil d'Administration à Bourbourg

## PENDANT LE CONFINEMENT

### 17 mars 2020

Mail aux amicalistes – entrée en confinement

### 15 avril 2020

Mail aux amicalistes – tenez bon, prenez et donnez des nouvelles

### 5 mai 2020

Mail aux amicalistes – déconfinement, propositions de soutien et d'accompagnement

### 13 mai 2020

Réunion du Conseil d'Administration en mode visioconférence

### fin juin 2020

Courrier aux amicalistes – envoi d'une pointe stylo



### 8 septembre 2020

Réunion du Conseil d'Administration à Allennes-les-Marais

### 15 septembre 2020

Envoi du questionnaire sur l'avenir de l'Amicale aux adhérents

### 14 octobre 2020

Mail aux amicalistes – annulation AG d'automne

### 19 novembre 2020

Réunion du Conseil d'Administration en mode visioconférence

### fin décembre 2020 - début janvier 2021

Envoi de la présente Gazette Spéciale de l'Amicale

## AMICALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE ET DES DIRECTEURS GENERAUX DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES EPCI DES ARRONDISSEMENTS DE LILLE ET DE DUNKERQUE

Année 2019

DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
Intitulé	Montant
Fournitures administratives	147.98 €
Impression divers	101.80 €
Affranchissement (échos, vœux, divers...)	1 921.11 €
Don, obsèques, retraite...	50.40 €
Frais d'assemblées (CA, bureau...)	977.55 €
Hébergement domaine	80.95 €
Assurances	101.49 €
AG de printemps à Merville	3 903.99 €
AG d'automne à Haubourdin	1 142.40 €
Impression et enveloppe échos	2 850.00 €
Expertise comptable année 2019	624.00 €
MAJ Dolibarr	1 094.40 €
Achats places «Le Louvre »	816.00 €
Versement au SNDGCT	2 000.00 €
Virement compte épargne	6 000.00 €
Frais services bancaires	3.10 €
<b>TOTAL RÉALISATIONS</b>	<b>21 815.17 €</b>
ENGAGEMENTS	4 268.41 €
Partenaires	2 121.41 €
Subventions	610.00 €
Participation AG	40.00 €
Louvre	1 497.00 €
DIFFERENCE	606.34 €
DISPONIBILITES Comptes courants au 1/1/2019	5 500.43 €
DISPONIBILITES Comptes courants au 31/12/2019	6 106.77 €
INTEGRATION ENGAGEMENTS issus de l'exercice 2019	1 984.41 €
SOLDE	8 091.18 €
COMPTE EPARGNE au 31/12/2019 (dont intérêts 2019 : 78,17€)	10 000.36 €
SITUATION FINANCIERE au 31/12/2019	18 091.54 €
<b>RESULTAT GLOBAL ANNEE 2019</b>	<b>3 684.51 €</b>

(en tenant compte d'un accroissement net de l'épargne de 3000 €)

Le Trésorier,  
Olivier CARLIER

Arrêté au 31/12/2019

Le Président,  
Vincent PESSEMIER

Cette excellente tenue de compte est bien entendue validée chaque année par un expert-comptable.  
Pour cette bonne gestion des deniers de l'Amicale, merci Olivier !

# 2020 année territoriale sans précédent

## La crise COVID-19 et sa gestion par les collectivités

Au moment de la période de vœux en janvier 2020 dans nos collectivités, personne n'aurait pensé vivre l'année que nous avons vécue. Elle a été particulière à plus d'un titre, nécessité réactivité et adaptabilité de notre service au public, de la part des élus mais aussi de la part du personnel territorial, au premier chef desquels nous trouvons tous nos collègues DGS et secrétaires de mairie.

Ces pages permettent de revenir sur quelques actions menées, quelques ressentis, quelques vécus. De grands remerciements à ceux qui ont bien voulu témoigner, pensées pour tout ceux qui se sont mobilisés dans ces périodes difficiles, faisant prendre tout son sens à l'expression être au service du public, à l'écoute des attentes de la population, attentif aux plus vulnérables.

### TÉMOIGNAGE COMMUNE DE MERVILLE

**Antoine MOBAILLY**  
Directeur général des services de MERVILLE



A MERVILLE, comme dans toutes les communes, nous avons été « secoués » par les mesures au début du premier confinement. Les services ont été fermés du jour au lendemain, les annonces ont fait peur à beaucoup d'agents, et il régnait une atmosphère d'exode, de départ précipité.

Par exemple : au service Elections - Affaires Générales étaient entreposés les cartons des bureaux de vote, les enveloppes du 1<sup>er</sup> Tour du 15 mars 2020 pas encore rangées, déposés en vrac par les services techniques, comme si tout le monde était parti d'une minute à l'autre. Dans un autre service, un agent en pleurs était complètement stressé devant le contexte général, faisant suite au départ précipité de son chef, sans consignes, sans précision sur les directives générales.

Avec les responsables de services, la directrice du CCAS et Monsieur le Maire, nous nous sommes réunis tous les vendredis, malgré quelques réticences à être présent physiquement. Le télétravail a été mis en place, avec les moyens du bord, non sans difficultés pour certains qui assuraient aussi l'école à la maison, et la gestion des enfants.

C'était mon cas, et j'avoue avoir été perdu au début sur cette gestion. J'avais l'impression d'être en décalage horaire par rapport à d'autres collègues ou consignes : je n'arrivais à me concentrer sur les sujets que le soir au calme : je répondais aux mails le soir, on me répondait en journée, je rebondissais le soir... Ensuite le rythme a été pris au fur et à mesure.

En tant que DGS, devant cette situation inédite, et qui faisait face à aucun scénario connu, il était difficile pour moi d'y voir clair sur les consignes générales à donner, tant nos élus étaient aussi un peu dans l'inconnu. Toutefois, un service de courses à domicile pour les personnes vulnérables a vite été mis en place, porté par la directrice du CCAS avec des agents volontaires. Des accords ont été passés avec les 3 supermarchés de la commune pour faciliter cette mission, ainsi qu'avec les boulangeries.



Naturellement, les responsables de tous les services se sont relayés pour tenir à tour de rôle l'accueil téléphonique de la collectivité, et se répartir les appels aux personnes vulnérables. Nous disposions de la liste tirée du « Plan Canicule » que nous avons enrichie à partir des coordonnées sur les pages blanches, des voisins qui donnaient les numéros de personnes à suivre, et les messages passés lors des permanences d'accueil téléphonique. Petit à petit, cette liste s'est complétée, et nous avons pu contacter un grand nombre de personnes.



Régulièrement nous appelions chacun nos listes (15 agents avec chacun 125 personnes), et quelques anecdotes nous ont fait bien rire : certains ont été invités par des personnes âgées à venir prendre un café dès la fin du confinement, des moments de vie

privée dans lesquels nous avons été plongés, et aussi des moments plus légers : une collègue à l'accent nord-américain a dû arrêter et confier sa liste à une collègue car les personnes âgées contactées ne croyaient pas que c'était la Mairie qui prenait de leurs nouvelles. Après avoir insisté, elle a abandonné... Ces données récoltées ont servi à détecter des personnes vulnérables qui n'avait pas été repérées par le CCAS. Celui-ci a fait un saut en avant dans ce domaine dans le cadre du second confinement.

Des outils collaboratifs à distance ont été mis en place entre chefs de services, car devant la masse de données changeantes et diverses, l'information devait être connue en temps réel pour renseigner au mieux les mervillois. Celui qui avait l'info partageait l'info.

Managérialement parlant, ces moments ont été fort intéressants : des actions spontanées des agents qui n'auraient pas été mis en avant en situation « normale », des prises d'initiatives, de la présence malgré la distance, l'envie manifeste d'aider pour une grande partie, des révélations, contre tout de même quelques agents qui ont cherché à se « planquer », sans aucune nouvelle, disparus des radars sans raisons légitimes...

Comme beaucoup de collectivités, nous n'étions pas prêts au télétravail. Certains agents se sont sentis inutiles en cette période, et ont mal vécu l'éloignement. Encore maintenant, dans cette seconde phase de confinement où nous alternons présentiel et télétravail,

nombre d'agents sont contents de voir leurs collègues dans des moments d'échanges. On n'a jamais été aussi content de revoir ses collègues... Il règne, je trouve, des attentions plus nombreuses, on « surveille » comment l'autre va, soutenir si ça ne va pas bien. C'est ce que je ressens et je vois, en tant que DGS, dans les services qui me sont proches.

Ce qui est sûr c'est que ces périodes de confinement, de travail à distance, nous ont changé. Personnellement, je vois différemment ma commune et ses agents. Cela m'a beaucoup appris sur son fonctionnement.

Politiquement la période entre les deux tours n'a pas été violemment : il a régné une collaboration solidaire des candidats. Par exemple : la distribution de masques a été assurée sur des points de rencontres dans la commune, et les élus des 3 listes encore en lice y ont participé, dans l'intérêt général. Contrairement à d'autres communes ou le/la maire en place ne se représentait pas où n'était pas au second tour, à Merville, il y a eu une continuité dans la gouvernance pendant ces 3 mois et demi. La barre a été tenue.

En ce qui concerne le scrutin du second tour, la tension tenait plus au respect des mesures sanitaires, qu'aux opérations électorales elles-mêmes. Des litres de gel hydroalcooliques avaient été reçus, des distributeurs à pied de gel, des visières à monter, des sens de circulation à fixer, des entrées de bureaux à revoir, des électeurs perdus avec ces changements... Pour le soir, au bureau principal, nous avions fixé une jauge, filtré l'entrée avec des agents de la Police Municipale, mis en place une retransmission vidéo.

La seconde période de confinement est bien différente. Elle nous paraît plus légère à supporter. Mais elle continue à révéler des informations intéressantes en ce qui concerne la gestion de la collectivité.

## TÉMOIGNAGE COMMUNE DE BAVINCHOVE

Serge LACONTE  
Maire de BAVINCHOVE



A Bavinchove, village d'environ 1 000 habitants, le premier confinement est arrivé alors que la population venait d'élire une nouvelle équipe municipale. Comme dans beaucoup d'autres communes, le Maire en place, M. Jean-Luc FACHE, a vu son mandat prolongé et a travaillé avec les nouveaux élus en bonne harmonie pour « ne pas laisser la population en rade ». Les actions menées ont d'ailleurs été mises en valeur par Madame la Députée de la 15e Circonscription Jennifer de TEMMERMAN, qui a récompensé quelques initiatives citoyennes prises pendant la période de confinement et de la crise sanitaire.

M. Serge LACONTE, élu nouveau maire de Bavinchove depuis le 28 mai, raconte : « Tout le monde a été surpris par l'arrivée soudaine du confinement mais les nouveaux élus ont souhaité tout de suite se mobiliser pour la population. Ils ont donc orchestré un certain nombre d'actions parmi lesquelles la fabrication de masques en tissu par une dizaine de personnes du village bénévoles (2 masques par personne ont ainsi été distribués à toute la population), la création d'un petit marché local avec la venue d'un maraîcher ambulant et la transformation en petite épicerie du café du village, le ramassage des déchets de tonte par des équipes d'élus... »

La mobilisation de tous, élus, personnel municipal et bénévoles, a ainsi permis de prendre soin des personnes les plus vulnérables. Ces dernières ont été appelées par une élue volontaire qui allait jusqu'à leur passer un petit bonjour à leur porte. Cette dernière n'a d'ailleurs pas arrêté ces appels et encore maintenant, en période de second confinement, ils sont grandement appréciés ».

## TÉMOIGNAGE COMMUNE DE NOORDPEENE

Romain MORVAN  
Directeur général des services  
de NOORDPEENE

Suite au manque de masques durant le confinement, M. le Maire de l'époque (M. Jean-Claude MICHEL) a consulté une couturière du village et a décidé (le 8 avril) que la Commune achèterait le nécessaire pour confectionner des masques (tissus, élastique, fils ...). Un appel à des couturières bénévoles a été lancé sur Facebook. Plus d'une quarantaine de personnes ont répondu présentes que ça soit élus, habitants ou employés communaux. Chaque personne est venue avec son expérience ou non-expérience, d'autre avec leur machine à coudre, pour confectionner des masques avec la norme AFNOR. Elles se sont toutes relayées et ont produit plus de 880 masques en 3 jours (population d'environ 800 habitants) qui ont été distribués à chaque habitant. Cette initiative a été très bien accueillie par les habitants.



# Des collectivités toujours présentes à nos côtés

Remerciements aux communes qui auraient dû nous accueillir en 2020 et projection sur les futurs lieux d'accueil potentiels des événements amicalistes.

PRÉSENTATION DE  
LA COMMUNE DE  
**BOURBOURG**,  
qui devait accueillir l'assemblée  
générale du printemps 2020  
et qui se repositionne pour un  
accueil en 2021.



## L'Histoire

Bourbourg, ville de 7168 habitants, est située en Flandre maritime, dans le triangle Dunkerque-Calais-St Omer. Elle s'étend sur 38,50 km<sup>2</sup>, ce qui en fait une des communes les plus étendues du territoire. C'est une ville traversée par l'eau : le canal de Bourbourg qui relie l'Aa à Dunkerque existe depuis le XVIIème siècle et a été relié au canal de grand gabarit. Ce cours d'eau sépare le centre-ville de la partie nord de la ville reliée par deux ponts. Bourbourg, en flamand, se dit Broek burg, « la forteresse du marais ». Sa fondation est liée à l'assèchement du marais et la création du réseau de canaux et de watergangs essentiel en Flandre maritime.

## Le développement de la ville

Il est lié, en grande partie, à la présence du canal navigable. Chef-lieu de canton jusqu'à la réforme de 2014, son offre de commerces et de services rayonne sur les communes rurales de l'ouest de la Flandre maritime. 120 commerçants, artisans et services sont présents. Bourbourg a été retenue par la Région Hauts de France, dans le cadre de son appel à projets « Redynamisation des bourgs et centre-ville ». Les actions entreprises visent à soutenir et à développer les commerces et les services et notamment de lutter contre la vacance et l'évasion vers les centres commerciaux de l'agglomération et les plateformes en ligne.



## Le territoire intercommunal

Bourbourg fait partie de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand littoral qui a fêté ses 50 ans en 2019. L'histoire de la CUD, la volonté des élus de travailler ensemble pour le territoire, la présence des grandes industries, le développement du Grand Port Maritime font de ce territoire un espace de vie cohérent, fortement intégré ou le « travailler ensemble » et les mutualisations sont ancrés dans les politiques publiques locales. Bourbourg fait également partie du SIVOM Des Rives de l'Aa et de la Colme qui regroupe des communes de l'ouest de la CUD et de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre. Le Syndicat exerce des compétences comme la préservation et la valorisation du patrimoine historique, la promotion des activités de loisirs, culturelles, sociales et touristiques. C'est dire si les élus et les services de la Ville de Bourbourg ont intégré, depuis de nombreuses années, la nécessité de travailler ensemble pour le territoire.



## La vie économique

Outre l'activité commerciale et les services, Bourbourg a un passé industriel notable avec notamment : la chicorée, les brasseries, la cartonnerie, les tréfileries, la chocolaterie. L'activité agricole est également très présente. Bourbourg a été frappée par la crise de l'industrie comme de nombreuses villes du Nord. C'est ainsi que les Tréfileries ont fermé définitivement en 2013 après avoir fait travailler jusqu'à 800 salariés dans les années 50.

La volonté, la ténacité des élus, des services municipaux et communautaires, des partenaires économiques et sociaux ont permis d'attirer un promoteur flamand qui a acquis la totalité de ce site de 12 ha, a procédé aux opérations de dépollution, de démolition et a entrepris de créer, de toute pièce, un parc artisanal en plein essor : le B-Park. Enfin, un projet original a abouti récemment, celui de la Maison du Compagnonnage qui, grâce à un partenariat fort de la Ville, de la CUD, de l'EPF, de la Région, du bailleur Flandre Opale Habitat et de l'Association des Compagnons du Devoir et du Tour de France a permis l'acquisition, la rénovation et la transformation d'une grande maison bourgeoise du centre-ville en une résidence d'accueil et de formation pour 20 apprentis compagnons du devoir. Grâce aux soutiens logistiques et financiers des partenaires, le projet s'est concrétisé. La Maison a ouvert ses portes en Octobre 2019.

## L'éducation, la culture, le sport



La vie scolaire s'organise au sein des 4 groupes scolaires maternels et élémentaires, de 2 collèges et du lycée agricole.

L'action culturelle est relayée par la présence d'équipements majeurs comme :

- La médiathèque qui développe ses services au sein du réseau communautaire « les Balises » ;
- L'école de musique, installée dans des superbes locaux et qui fonctionne sur l'ensemble du territoire ;
- Le Centre d'Interprétation Art et Culture, devenu équipement communautaire depuis 2019 qui propose aux différents publics, de nombreuses activités et une programmation culturelles variées. Il assure également la promotion du Chœur de Lumière, œuvre monumentale du sculpteur Anthony Caro, située dans l'église St Jean Baptiste.



Quant aux activités sportives, la Ville met à disposition de ses associations des équipements de qualité permettant la pratique de nombreuses disciplines individuelles et collectives. La piscine municipale accueille de nombreux usagers de Bourbourg et des communes environnantes.

Le Centre Socio-Educatif, véritable moteur de l'action éducative, sociale et culturelle rassemble 1500 adhérents. Dans le cadre de son projet, il accueille et met en œuvre les services à la population au sein de la Maison France Services et du Relais Autonomie. Il propose des activités et des services à l'ensemble de la population : Multi accueil de la petite enfance, accueils loisirs et mise en œuvre de la FAB LAB au service des entreprises et des commerçants du territoire. Compte tenu du développement des services et des activités et de l'exigüité des locaux, la Ville mène actuellement un grand projet de réhabilitation et d'extension du Centre Socio-Educatif qui représente un investissement de 4,5 millions

d'euros dont 50% de subventions par la CUD, le Département, l'Europe et la CAF. L'ouverture des nouveaux locaux est prévue pour le printemps 2021 et permettra au centre de fonctionner dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.

## La santé

La Ville, en partenariat avec la CUD, les professionnels de santé et un bailleur social, travaille sur un projet de Pôle Santé dont les travaux devraient démarrer prochainement. Il s'agit d'un complexe qui accueillera, en centre-ville, des médecins généralistes, des infirmiers, un podologue, un audioprothésiste et un kinésithérapeute et un laboratoire d'analyse. Il permettra d'améliorer l'offre de santé sur un territoire qui en a fortement besoin. Bourbourg est une ville accueillante qui s'efforce de maintenir un niveau de service de qualité tout en préservant l'équilibre entre le caractère rural de son environnement et son intégration à une agglomération urbaine.

**Marc DESPLANQUE**  
Ancien DGS de BOURBOURG

**PRÉSENTATION DE  
ALLENNES-LES-  
MARAIS, qui devait accueillir  
l'assemblée générale de l'automne  
2020 et qui se repositionne pour un  
accueil en 2021.**



Allennes-les-Marais est une commune de 3 520 habitants (selon dernier recensement) située à 20 min au sud-ouest de Lille. Faisant partie du canton d'Annoeullin, elle s'étend sur 5,55 km<sup>2</sup>. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020 avec la fusion de la Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL), la commune a intégré la MEL. Elle est administrée par Gérard MAYOR depuis 2014.



## Un peu d'Histoire

La terre d'Allennes-les-Marais est mentionnée dès 675 dans un titre de propriété de l'Abbaye Saint-Waast à Arras. Vers 964, elle figure dans les possessions de l'abbaye Saint-Pierre de Gand, et dépend ensuite du diocèse de Tournai. Quatre familles y exercent successivement la justice sous l'Ancien Régime : les Allennes, les Neuville, les Oignies et les Croix d'Euchin. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la comtesse Jeanne de Flandre (1205-1244) autorise les communautés villageoises d'Allennes, Annœullin, Carnin, Herrin et Gondecourt à exploiter conjointement

l'un des marais de la Deûle. Comme dans toute la vallée, l'élevage du mouton, favorisé par les drapiers flamands, entre rapidement en concurrence avec les activités liées à l'extraction de la tourbe et à la culture du pastel.

L'observation des « jours maigres » favorise largement la consommation du poisson qui entraîne le développement des ports sur le littoral et des pêcheries le long des rivières. Près du lieu-dit Les Ansereuilles, les anguilles sont pêchées à foëne, harpons à plusieurs branches pointues et barbelées.

Une ordonnance de 1669 autorise les seigneurs propriétaires des terres d'Allennes, d'Annoeullin, de Carnin, d'Herrin et de Gondecourt à réclamer le profit d'un tiers des marais. Le droit de « plantis » d'essences à croissance rapide, comme le peuplier ou le saule têtard, devient l'exclusivité des familles nobles, qui plantent le long des chemins et des « flegards ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux tiers des marais laissés aux villageois sont partagés en portions ménagères.

Les travaux de canalisation de la Deûle, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entraînent l'assèchement progressif de la vallée et la modification des paysages. Ils favorisent le développement des cultures.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les 37 fermes recensées sur le territoire de la commune produisent céréales, chicorée et betteraves fourragères. Comme dans de nombreuses villes du Nord, l'installation d'une distillerie offre une centaine d'emplois et motive la culture de la betterave sucrière. Dès 1875, Allennes-les-Marais est réputé pour ses ouvrières qui confectionnent vêtements et linge de maison.

## Raconter l'histoire d'Allennes c'est aussi évoquer son patrimoine remarquable, et citons notamment :



ouverture en plein cintre à doubles rouleaux saillants, qui semble soutenir les deux pans de la toiture de tuiles. Au-dessus de l'autel, le calvaire représente un Christ presque squelettique et coiffé de la couronne d'épines, typique du XVI<sup>ème</sup> siècle.



présente un plan atypique. Edifiés en pierre calcaire du pays, les bras du transept sont sans doute du XV<sup>ème</sup> siècle. D'importants travaux sont entrepris au XVII<sup>ème</sup> siècle, à l'époque où le retable du grand autel est installé. Une partie du chœur est reconstruite au siècle suivant sur les fondations de l'édifice de 1589. En 1728, la tour de brique est achevée. Le 28 Mars 1799, l'église est achevée, et cédée aux habitants le 18 Mars 1800.

De 2004 à 2007, l'église bénéficie de très importants travaux de rénovation (charpente, couverture, travaux de maçonnerie, électricité, chauffage) et l'occasion de découvrir plusieurs fresques cachées sous une couche d'enduit.

Le 31 Juillet 2009, un violent incendie détruit la toiture depuis la sacristie, se propageant jusqu'au clocher, provoquant l'effondrement de la voûte de la nef, la chute de la flèche et la déstabilisation des cloches. La reconstruction releva du défi puisque l'église fut rendue au culte le 10 Décembre 2010.



### Le calvaire (début du XV<sup>ème</sup> ou XVI<sup>ème</sup> siècle)

Adossée à une ferme qui abritait autrefois une brasserie, cette chapelle en briques possède une façade percée d'une large

construction pour l'accueil des voyageurs et des marchandises. Le plan standardisé de l'édifice est celui des petites gares du réseau Nord. La ligne Don-Sainghin-Templeuve passait par cette gare et serpentait dans le sud de la métropole lilloise pour conduire les ouvriers vers les fabriques et les usines, ou acheminer les marchandises et les produits agricoles.

### Maison Descamps-Duflot

(Fin XIX<sup>ème</sup>-début XX<sup>ème</sup> siècle)

Cette demeure appartenait à Germaine Descamps-Duflot fondatrice des ateliers de confection Descamps. Les façades, le perron abrité sous une verrière sont caractéristiques de ce type de villas édifiée par la bourgeoisie dans les campagnes ou les villages.

### Eglise Saint Nicolas

(du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle)

En 1398, un premier prêtre, François de la Halle est mentionné. En raison de nombreuses reconstructions, l'église actuelle située au chevet du chœur de l'église Saint Nicolas, est considérée comme l'un des plus beaux de ce type dans le département. Les archives indiquent que le premier presbytère, construit en 1743 puis détruit, est rebâti à partir de 1773. En 1845, il appartient à Claire Couture, lilloise qui lui affecte une rente de 518.45 francs. Devenu propriété de la commune à la mort de Mme Couture, il est échangé avec le diocèse, en 1906, contre un bâtiment qui sert d'école de garçons puis d'école maternelle.

Source : Le Patrimoine des Communes du Nord. Tome II Flohic Editions.

## Allennes-les-Marais aujourd'hui

Un développement des services publics en lien avec l'accroissement de la population : la Ville a connu une expansion démographique avec plus de 150 logements individuels construits entre 2012 et 2020 engendrant une nécessaire refonte des équipements et services publics.

## En matière d'Enfance et jeunesse

Allennes-les-Marais inaugurera en avril prochain une micro-crèche et un RAM, ce maillon de la politique enfance manquant cruellement sur le territoire. Cette offre de service viendra compléter avantageusement l'activité des assistantes maternelles agréées nombreuses à Allennes. La Ville compte une école maternelle et une école élémentaire pour 300 élèves. Les Centres de Loisirs proposent des activités à chaque vacance depuis 2018. Une garderie primaire a été créée en 2018 accompagnée d'un espace jeunesse. En outre, avec la fin des NAP, Allennes a fait le choix de poursuivre des actions avec les enfants demi-pensionnaires.

Les prochains chantiers sont les suivants :

- 2022 Réfection du Restaurant Scolaire et création de classes supplémentaires en maternelle,
- 2022 Nouvelle garderie périscolaire pour les 3-6 ans.



## Sport

La salle Léo Lagrange a fait l'objet d'une profonde rénovation et extension en 2017 pour proposer des activités sportives : Handball, Badminton, Basket, Footsal... Elle est également utilisée dans le cadre des CLSH, des écoles. La salle Sicot-Coulon est une salle de gymnastique qui permet l'épanouissement des licenciés de deux associations. Elle sert d'outil sportif aux écoles du territoire de la Haute Deûle. Le stade de football fait l'objet d'une réflexion pour une réfection profonde au cours du mandat.

## Culture et Patrimoine

La salle Prévost, ancienne fief de la distillerie CLAEYSSENS, est utilisée dans le cadre de diverses manifestations culturelles, d'animations ou encore d'expositions.

Une médiathèque flambant neuve a également été livrée en 2018. Elle est intégrée au réseau de médiathèques intercommunales de la Haute Deûle.

Des temps forts sont organisés chaque année comme Bière en Fête au mois d'avril-mai., Allennes en Fêtes au printemps. En septembre, les Traits du Nord attirent de nombreux amateurs de chevaux de trait.

## Le tissu associatif Allennois

Riche de 34 associations dans des domaines variés,

Allennes peut proposer des activités à l'ensemble de ses habitants selon leurs sensibilités.

## Accessibilité

La commune est entièrement accessible et en phase avec la loi de 2005. Cette exemplarité a nécessité de profonds investissements depuis 2008.

## Une volonté de maintenir l'offre de soins

Une maison médicale pluridisciplinaire a ouvert ses portes en 2019 regroupant, médecins, kinés, podologue, ostéopathe, psychologues. Cette structure abrite également des locaux pour la PMI et l'UTPAS de l'unité de Seclin.

## Un parc Naturel important

Profondément rurale et boisée, Allennes-les-Marais borde la Deûle. De nombreux espaces de balades en continuité du parc de la Deûle seront conservés malgré l'expansion de la commune car elle fait partie du réseau de Champs captants pour la métropole. La commune présente l'avantage d'un cadre de vie verdoyant à quelques encablures de la Métropole ce qui attire les actifs autour de la zone de LILLE.

Thomas VANSPEYBROECK  
DGS de ALLENNES-LES-MARAISS  
avec la collaboration de Gérard WOJTAJEWSKI, ancien DGS

## EN 2021 ET APRÈS

Au-delà des nouvelles candidatures de Allennes-les-Marais et Bourbourg, la Flandre intérieure attend l'amicale à Méteren et au sein des locaux de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

ET VOUS ? VOUS NOUS ACCUEILLEZ QUAND ????

# Dossier thématique

A la sortie du premier confinement, le conseil d'administration s'est lancé dans la préparation de notre traditionnelle rencontre d'automne. Le thème de cette future assemblée a vite été trouvé et devait être : « Techniques de travail 2.0, télétravail : notre métier est appelé à évoluer »

Dans un souhait de constante amélioration, les membres du CA souhaitaient apporter une approche différente en proposant aux adhérents de découvrir sur place des solutions innovantes. Ces solutions sont ici esquissées par ceux qui auraient dû intervenir : le prestataires TECB et le Centre de Gestion de la FPT du Nord.

L'idée d'associer un partenaire technique a été adoptée très rapidement et les contacts avec la société TECB facilités par la disponibilité de Guillaume LEFRANC, son dirigeant, qui avait déjà par le passé manifesté son envie d'accompagner notre association.

Nous vous proposons au travers de ces quelques lignes sous forme d'interview de découvrir quelques solutions qui pourront répondre à l'évolution de notre métier en ces périodes de crise.



Interview du gérant TECB, Guillaume LEFRANC par Anthony DUTHILLEUL, secrétaire de mairie de Saint-Jans-Cappel.

**Anthony DUTHILLEUL :** Guillaume LEFRANC, bonjour et merci de nous accorder un peu de votre temps pour répondre à cette petite interview consacrée aux nouveaux outils qui s'offrent à présent à nous pour maintenir voire repenser notre fonctionnement en ces périodes de crise et même après. Tout d'abord, en quelques mots, pouvez-vous nous présenter la société TECB, son histoire et son activité ?

**Guillaume LEFRANC :** TECB est une entreprise locale basée à Lomme, experte en solution documentaire depuis plus de 15 ans. Nous avons pris conscience, comme vous, que les tâches sans valeur ajoutée sont présentes au quotidien dans nos organisations. Notre rôle est d'évaluer votre écosystème numérique et de gérer votre patrimoine documentaire. Aujourd'hui, l'évolution des technologies et de la législation nous oblige à changer complètement nos méthodes de travail. Nous proposons ainsi à nos clients de les accompagner dans leur transition numérique avec une recommandation personnalisée.

**AD :** Je vous propose à présent d'entrer dans le vif du sujet. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une Gestion Electronique de Documents (G.E.D.) ?

**GL :** La réponse fait appel à une question très simple à enjeux multiples. Comment améliorer la gestion de ses documents sous format électronique, de plus en plus nombreux ? Nous sommes partis d'un constat simple, les scanners des photocopieurs de nos clients ont une utilisation exponentielle. Comment le document se gère-t'il une fois qu'il est numérisé ? Comment y accéder rapidement et de n'importe où, Quel est son cycle de vie, son circuit de validation ? La G.E.D. répond à cela d'une manière très pertinente et efficace.

**AD :** Existe-t-il plusieurs types de G.E.D. ?

**GL :** En restant simple, il y a 2 écoles, Serveur/Licence ou Cloud. L'offre Cloud apparaît très attractive sur le marché puisqu'elle est multi utilisateurs, sécurisée à très haut niveau, peu coûteuse en ressource et infrastructure. Une simple connexion internet peut suffire pour y accéder.

**AD :** Pourquoi mettre en place ce type de solution dans une collectivité ?

**GL :** Pour améliorer son classement, avoir accès à une recherche universelle, efficace, intuitive et partager les documents facilement avec les collaborateurs. Elle permet également d'être en phase facilement avec les nouvelles manières de travailler comme le télétravail. Pour une collectivité les usages sont notamment la gestion du courrier entrant / sortant, la gestion des demandes citoyennes, la dématérialisation des fiches de paies et coffre-fort numérique.

**AD :** Comment mettre en place ce type de solution dans une collectivité ?

**GL :** Etablir un rendez-vous entre l'expert documentaire et le DGS de la commune est l'étape primordiale. C'est lui qui connaît parfaitement les rouages de son organisation et à travers notre recommandation personnalisée nous allons adapter l'outil à l'organisation et non l'inverse.

**AD :** Quels sont les pièges à éviter ?

**GL :** Il y a 4 points de vigilance :

- Partir en mode « projet » est souvent une erreur fatale. Il faut y aller pas à pas, usage après usage avec une solution très agile et évolutive.
- Ne pas vouloir intégrer l'ensemble des utilisateurs dans le process décisionnel.
- S'assurer de travailler avec un prestataire tel que TECB qui propose un accompagnement complet, du cahier des charges, au déploiement d'outils adaptés, en passant par la formation et le S.A.V.
- Eviter de vouloir récupérer les archives historiques et écrire le présent et l'avenir à travers une solution pertinente.

**AD :** Aujourd'hui quels sont selon vous les métiers de la Fonction Publique Territoriale qui sont 100 % adaptables sur une G.E.D.

**GL :** Ce sont les suivants :

- Courrier entrant / sortant
- Demandes d'achats simple avec process de validation (sous forme de formulaire personnalisé)
- Dématérialisation des bulletins de paie + coffre-fort numérique
- Dossiers du personnel.

**AD :** Durant les semaines de confinement, nous avons parfois été éloignés de nos collaborateurs et de nos exécutifs locaux. Nous avons eu l'occasion de découvrir des solutions de visioconférence mondialement connus et avons vite pu nous rendre compte qu'avec un simple téléphone nous pouvions participer à des réunions à distance, mais avec parfois quelques difficultés techniques. L'utilisation de ces outils va vraisemblablement s'accentuer. Pouvez-vous rapidement nous présenter les solutions qui s'offrent à nous dans le domaine pour améliorer cet usage ?

**GL :** Notre Ecran Interactif est un outil pratique qui permet d'interagir sur du contenu présenté (PowerPoint, image, texte, vidéo) et/ou partagé à distance via tablette, smartphone ou ordinateur. Cet outil combine un tableau géant tactile, un ordinateur et vidéoprojecteur intégré.

Concernant la visioconférence, l'outil s'adapte à l'entièreté des outils présents sur le marché (Teams, Zoom etc...) et nous déployons également des chambres virtuelles entièrement cryptées et sécurisées. Encore une fois, l'enjeu réside dans le choix d'un partenaire expert et de proximité capable de fournir une solution clé en main.

**AD :** Merci à vous pour toutes ces informations très intéressantes et votre disponibilité.

Intéressé par un moment de présentation des solutions évoquées ?

L'Amicale peut organiser un temps de visite des ateliers de TECB en format Afterwork...

Merci de manifester votre intérêt auprès d'un membre du CA.



**Guillaume Lefranc**  
Dirigeant  
[glefranc@tecb.fr](mailto:glefranc@tecb.fr) | 06 46 47 51 27 | 03 20 112 112

Nous prenons soin de votre eco-Système Numerique  
62, rue Alexandre Desrousseaux  
59160 LOMME LILLE  
[www.tecb.fr](http://www.tecb.fr) | LINKEDIN : TECB

# La visioconférence a de beaux jours devant elle !

Découverte avec le premier confinement pour certains, popularisée pour d'autres, les conditions liés à l'épidémie de Coronavirus nous auront permis de pratiquer cet exercice, avec plus ou moins de facilité. A l'instar d'une réunion traditionnelle, une visioconférence nécessite un peu de préparation, que l'on en soit l'animateur ou l'invité.

## Comment réussir sa visioconférence ?

**Nous vous donnons ici quelques conseils pratiques qui vous permettront d'éviter les pièges de cet exercice.**



## A FAIRE



- 1 / Se doter d'un outil performant et simple d'utilisation. Il existe plusieurs applications sur le marché, payantes ou gratuites, compatibles sur téléphone ou ordinateur. Pensez à les tester.
- 2 / S'assurer de disposer d'une bonne connexion internet, au risque de diffuser une image pixélisée et un son haché ou pire de subir des coupures.
- 3 / S'assurer la qualité audio : plusieurs astuces peuvent être mises en place pour garantir aux participants de la visioconférence une qualité audio optimale :
  - choisir une pièce silencieuse.
  - investir dans un casque ou des écouteurs qui amélioreront la qualité audio.
  - avoir un micro performant qu'il faut penser à couper lorsque l'on ne parle pas.
- 4 / S'assurer de la qualité vidéo :
  - faire attention à la lumière qui vous entoure : pour une vidéo optimale, il est important d'allumer toutes les lumières sauf celles qui sont situées juste au-dessus de vous.
  - vérifier l'écran qui apparaîtra : inutile de laisser traîner quelques affaires dans votre arrière-plan. Le mieux est de faire place nette.
  - régler la caméra à hauteur des yeux : vous pouvez rehausser votre ordinateur si besoin.
- 5 / choisir une chaise ou un fauteuil confortable.
- 6 / Respecter l'heure de la réunion : en vous connectant à l'avance vous pourrez saluer l'arrivée des participants et surtout parfaire vos réglages.
- 7 / Privilégier un format court : 45 minutes à une heure est une bonne moyenne.
- 8 / Prévoir un ordre du jour et s'y tenir !



## A NE PAS FAIRE

- 1 / Considérer la visioconférence comme une réunion classique, la distance requiert la mise en place de procédures spécifiques, tant dans la préparation que dans l'animation et la prise de parole.
- 2 / Obliger tout le monde à mettre en route sa webcam alors que l'audio peut largement suffire.
- 3 / Ne pas sécuriser l'accès : pour des raisons assez évidentes de confidentialité, faites en sorte que n'importe qui ne puisse pas accéder à votre réunion.
- 4 / Mal positionner votre caméra : personne n'a envie de passer 1h30 à regarder votre front ou votre oreille droite en gros plan.
- 5 / Trop se mettre la pression : dans le contexte actuel, chacun fait avec les moyens du bord. En d'autres termes, personne ne vous en voudra s'il y a quelques couacs !

## Convaincus ?

Alors soyez vous-même et vidéoconférez !



**JE DÉPANNE  
À DISTANCE  
POUR QUE  
RIEN NE  
S'ARRÊTE.  
SURTOUT  
PAS LA VIE  
COURANTE.**

Emilie est Agent de Conduite Réseau à Ormes (45).  
Emilie pilote en temps réel le réseau électrique pour en garantir la fiabilité. Avec Emilie, Enedis sécurise l'exploitation d'un réseau électrique toujours plus agile et connecté. C'est ça, le service public de la transition écologique dans les territoires.

Retrouvez-nous sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

# Le Télétravail. Les prérequis indispensables

Le deuxième confinement a réinstauré le télétravail, certes de façon moins brutale que lors de la première vague de l'épidémie mais de manière tout aussi complexe pour les collectivités.

Sa mise en œuvre ne s'improvise pas. Plusieurs conditions doivent être respectées pour le bien-être des agents et la sécurité de sa collectivité. Le Cdg59, par son service CréoTIC, vous propose quelques réponses.



## Les prérequis

En dehors des obligations réglementaires de l'employeur sur lesquels la Direction de l'Emploi du Cdg59 peut renseigner directement les collectivités, il existe des impératifs techniques sur lesquels managers et agents doivent se mettre d'accord :

- Les agents disposent-ils du matériel informatique nécessaire ? Un ordinateur portable avec caméra et casque audio, à défaut un ordinateur fixe (qui restera limitant dans les usages).
- Les agents disposent-ils d'une ligne téléphonique professionnelle ? Pour les échanges « à minima » par téléphone ou SMS, idéalement, avec abonnement 4G pour remplacer la connexion internet familiale.
- Les agents disposent-ils d'une connexion internet fixe ? Par préférence si le débit internet est meilleur que la 4G. Attention cependant aux usages simultanés et légitimes par les autres membres de la famille !

## Les bonnes pratiques

Quelques bonnes pratiques afin de s'assurer que les agents travaillent dans de bonnes conditions :

- Les agents disposent-ils d'un environnement propice au télétravail ? Idéalement, les agents doivent disposer d'une pièce dédiée au calme et un espace de travail. Eviter si possible les lieux de vie surtout en présence de la famille.
- L'ergonomie du poste de travail est-elle respectée ? Bureau et chaise adaptée, position de l'écran... des solutions existent : Le service Prévention du Cdg59 a réalisé un webinaire sur ce sujet consultable au lien suivant sur le site [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)
- Une routine de travail est-elle instaurée ? Managers et agents doivent se mettre d'accord sur les plages horaires où ils sont joignables.

## L'autonomie « numérique »

En situation de télétravail un agent peut se sentir isolé et stressé face à des problèmes techniques auxquels il n'est pas habitué « au bureau » :

- Un support technique est-il mis à disposition ? Il peut s'agir d'un technicien informatique ou d'un collègue référent ou encore d'un service externalisé de support informatique.
- Vos agents ont-ils besoin d'une formation ou de développer leurs compétences numériques ? Dans un premier temps par exemple, vos agents peuvent tester leurs connaissances et évaluer leurs besoins en formation sur le numérique via le service public en ligne PIX : <https://pix.fr/>

## La sécurité informatique et la protection des données

Il est impératif que les agents en télétravail soient sensibilisés à la problématique du risque informatique qui représente un réel danger pour les collectivités :

- L'ordinateur utilisé en télétravail est-il sécurisé ? Idéalement à sécuriser avec un antivirus et un pare-feu à jour ainsi qu'une connexion chiffrée de type VPN (Réseau Privé Virtuel) entre le PC du télétravailleur et les serveurs de la collectivité. Ces services payants mais essentiels peuvent être pris auprès de votre fournisseur de matériel informatique ou dans le cadre de votre marché de services de télécommunications.

• Les agents sont-ils sensibilisés au risque informatique ? Avec quelques bons réflexes d'hygiène informatique, les principaux risques peuvent être écartés. Ces réflexes peuvent être apportés dans un premier temps par votre Délégué à la Protection des Données dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD. Votre agent peut également être sensibilisé par les outils gratuits mis à disposition par [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr) ou via les webinaires que propose le Cdg59 (voir le magazine Cpublic N°46 de juillet 2020).

## Les outils dématérialisés

Enfin, deux catégories d'outils dématérialisés sont nécessaires : Les outils de communication et les outils dits « métiers ».

- Les agents disposent-ils des outils nécessaires pour communiquer avec leurs managers et leurs collègues ? La messagerie électronique doit être accessible depuis l'extérieur de la collectivité. Des outils collaboratifs de partage d'agenda et de fichiers pour les échanges volumineux peuvent compléter ceux mis à disposition. Pour l'indispensable visioconférence, il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes selon les besoins. Un outil de messagerie instantané (ou Tchat) peut compléter cette panoplie afin de permettre des échanges plus souples et moins formels.
- Les agents disposent-ils d'un accès à leurs logiciels métiers ? Pouvoir accéder aux logiciels métiers de façon sécurisée est essentiel. De même plusieurs solutions existent pour dématérialiser les circuits administratifs ou de signature comme par exemple le parapheur électronique. Le service CréoTIC du Cdg59 peut vous renseigner et vous accompagner dans la mise en œuvre de ce type de solution.



### Pour aller plus loin ?

La Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) a publié un guide sur le télétravail et le travail en présentiel à consulter sur <https://www.modernisation.gouv.fr/home/guide-teletravail-et-presentiel>



**Mathilde Icard**  
Directrice générale des services du Cdg59

Il faut, à mon sens, distinguer ce qui a relevé du travail à distance durant la première période de crise, avec les tâtonnements des débuts et les enjeux de mises à niveau technologiques et les démarches plus solides construites à partir de septembre pour une mise en œuvre du télétravail dans un cadre déterminé. La crise devient chronique. Le télétravail devient par conséquent un mode d'organisation du travail qui doit s'installer pour des enjeux de santé publique. Les conditions de travail doivent être traitées et l'équilibre est complexe : qualité des conditions de travail, distanciation, lutte contre l'isolement... Ce que nous avons appris de ce déploiement massif du télétravail :  
- que ce mode d'organisation du travail ne pourra pas être supprimé une fois la crise passée,  
- que la sécurité informatique est une priorité,  
- que l'illectronisme doit être traité,  
qu'il faudra prendre le temps de préparer des accords sur le télétravail plus pérennes en s'appuyant sur les retours d'expérience de ces derniers mois et en l'expérimentant hors crise, tout en gardant comme fil rouge la qualité du service public : le télétravail -hors crise - n'étant qu'un moyen d'y contribuer et ne devant pas supprimer l'importance du face à face avec les usagers.

Un grand merci à TECB et au Cdg59, sans oublier Anthony qui s'est longuement fait le relais de nos échanges.

# La vie de l'Amicale en 2021

A la rentrée de septembre 2020, le Conseil d'Administration a consulté toutes les communes des deux circonscriptions avec des questions relatives aux actions de l'Amicale en cours et à venir. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris du temps pour répondre à ce questionnaire qui sera suivi d'effets dans les décisions à venir pour l'Amicale !

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des retours à ce questionnaire :

## « En ces temps bousculés où se multiplient les possibilités de mutualisation et de réseaux institutionnels, qu'attendez-vous de l'Amicale ? »

Réponses reçues :	Etes-vous :	Collectivités des actifs ayant répondu :	Strate de la collectivité dans laquelle vous travaillez ou avez travaillé :	Etes-vous adhérent :
32 / 259 (12,36%)	<ul style="list-style-type: none"><li>• actif (22 - 69%)</li><li>• retraité (10 - 31%)</li></ul>	Allennes-les-Marais, Anstaing, Arneke, Baisieux, Berthen, Blaringhem, Caestre, Bissezeele, Le Doulieu, Eecke, Fleurbaix, Herzele, La Gorgue, Merville, Méteren, Millam, Neuf-Berquin, Oudezeele, SIECF, Steenwerck, Volckerinkhove, Vred	<p>Soit 62,5% des DG travaillant ou ayant travaillé dans une commune de moins de 3 500 habitants</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• moins de 1 000 habitants (8)</li><li>• de 1 000 à 3 500 habitants (12)</li><li>• de 3 500 à 8 000 habitants (4)</li><li>• de 8 000 à 15 000 habitants (3)</li><li>• de 15 000 à 30 000 habitants (2)</li><li>• de 30 000 à 60 000 habitants (2)</li><li>• plus de 60 000 habitants (1)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• oui (32)</li><li>• non (0)</li></ul>

## Qu'attendez-vous de l'Amicale ; quelles évolutions vous sembleraient souhaitables ?

- valoriser les échanges de pratiques et retours d'expériences en dehors des temps institutionnels des AG (afterwork dans des lieux non professionnels, ateliers de co-construction, visites de collectivités ayant déjà mis en œuvre certaines politiques publiques, partage de modèles de documents) (8)
- mettre en place une veille réglementaire (sous format dématérialisé ou par des demi-journées d'info), voire d'une banque de données techniques et juridiques (modèle de délibération, veille juridique...) (7)
- renforcer le lien inter générationnel en favorisant l'adhésion des plus jeunes DGS, préservant l'attention aux plus âgés, leur permettre de maintenir le contact avec la profession (6)
- moderniser le site internet en valorisant l'espace adhérent, tout en conservant un lien papier via le magazine de l'Amicale (3)
- recherche et écoute effective des préoccupations touchant ses adhérents en difficulté afin de leur apporter tout soutien pouvant les aider par une approche solidaire (3)
- concilier le retour des DG des grandes communes avec les attentes des plus petites pour créer des réseaux d'entraide (4)

## Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement avec cette Amicale ?

- temps des AG qui sont des évènements vraiment incontournables qui permettent de se voir et de créer une ambiance intéressante (ambiance décontractée, sérieux de l'organisation, convivialité, solidarité, assistance, information professionnelle, amitié, humanité) (10)
- la création de réseaux de collègues à activer pour toute interrogation (8)
- un temps d'échange et d'information privilégié quand on est le seul agent administratif travaillant dans la collectivité (charge de travail lourde avec un ressenti d'isolement) (5)
- garder le contact « actifs – retraités », se tenir au courant des évolutions dans les domaines variés qui concernent la profession, connaître les actualités statutaires, conclure par des échanges autour d'un repas (3)
- le réseau est très riche d'enseignement et d'expériences. L'aspect « convivialité » semble primordial (1)
- le mixage villes et villages, source de progrès, de solidarité et tirage de la profession vers le haut (1)

## Quelles sont les thématiques à privilégier lors des Assemblées Générales ? (plusieurs réponses possibles)

- évolution des règlementations (23)
- thèmes d'actualité des collectivités (25)
- visite technique ou culturelle (12)
- retours d'expériences (19)
- autre : innover par une approche permettant de découvrir l'organisation des autres collectivités territoriales au niveau de l'Union Européenne (les jumelages existant au sein des communes dans lesquelles exercent nos adhérents devraient permettre de mener à bien ce type d'approche)

## S'agissant des modalités d'organisation des Assemblées Générales :

- |                                |                      |                               |
|--------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| • à organiser sur une durée de | • avec un repas      | • selon une fréquence de      |
| - une demi-journée (9)         | - sur le pouce (5)   | - une fois par an (10)        |
| - une journée (21) (70%)       | - à table (24) (83%) | - deux fois par an (20) (67%) |

## Selon vous quels sont les axes ou temps forts à développer pour favoriser les échanges en dehors des Assemblées Générales ? (plusieurs réponses possibles)

- sorties « spécial » retraités (5)
- partenariat Association des Maires du Nord ou autre (17)
- visites techniques (14)
- after work (10)
- autre : Evidemment les actifs et les retraités auront des avis divergents

## Avez-vous d'autres suggestions ?

- suite aux évolutions juridiques évoquées, des explications plus concrètes pour les mettre en application avec des ateliers concrets (NDLR : cf PACS),
- « mini-fomations » en ligne sur des thèmes précis (actualités, rappels...) (2)
- communication : envoi des actualités, des règlementations par mail
- au lieu de promouvoir la mise en œuvre au sein de l'Amicale d'une section « P'tits Vieux », il serait peut-être préférable de chercher à les impliquer (par l'intermédiaire de leurs représentants « honoraires » au sein du Conseil d'Administration) afin qu'ils puissent continuer à faire bénéficier leurs collègues « actifs » de leurs acquis de l'expérience... pourquoi pas, entre autres, pour l'organisation de sorties ; pourquoi ne pas se poser la question de l'opportunité d'une éventuelle révision des statuts pour mieux envisager cette possibilité de mieux intégrer les retraités à la vie de l'Amicale ?
- plus de rdv privilégiés avec le CDG59, le CNFPT, les partenaires institutionnels pour avoir des infos, des moments riches et adaptés. Ces partenaires pourraient nous faire des présentations dédiées sur des thématiques d'actualités, réformes, ou situations particulières les concernant (reforme en interne en cours...).
- peut être créer un « pool » d'anciens DGS afin d'apporter aide et expérience à de jeunes collègues débutants
- décaler le jour de l'AG (actuellement le mercredi)
- s'interroger sur une fusion avec les Amicales du sud du département dont celle de DOUAI qui semble avoir cessé son activité, sur une ouverture aux autres cadres territoriaux, impliquer les DGS des intercommunalités...
- vacciner tous les secrétaires de mairie et DG au virus pro-amicale, non remboursé par la sécu mais pas cher du tout !



# Agenda 2021

Si l'évolution sanitaire est favorable,  
l'Amicale se réunira en Assemblée  
Générale Extraordinaire au printemps,  
pour surseoir aux statuts et permettre  
l'élection d'un nouveau Conseil  
d'Administration.

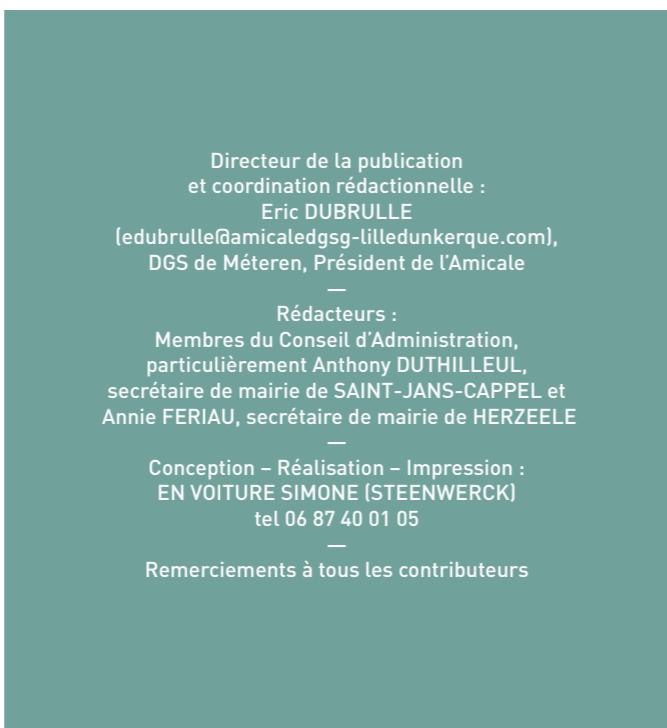
## Cette réunion est programmée à Bourbourg

**qui accepte à nouveau de nous accueillir,  
le mercredi 19 mai 2021**

**Merci de noter et bloquer d'ores et déjà cette date dans vos agendas.**

Un nouveau Conseil d'Administration sera élu à cette occasion. Comme vous avez pu le constater cette instance aura un programme chargé lié au renouveau de l'amicale.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, vous pouvez faire acte de candidature en vous manifestant auprès de président actuel [edubrulle@amicaledgsg-lilledunkerque.com](mailto:edubrulle@amicaledgsg-lilledunkerque.com) ou sur l'adresse générique de l'amicale [contact@amicaledgsg-lilledunkerque.com](mailto:contact@amicaledgsg-lilledunkerque.com).



# Espace ludique

**Remerciements appuyés à Pascal GODEL, ancien DGS et heureux retraité, créateur de cette grille de mots fléchés.**

# BULLETIN D'ADHESION 2021

A retourner avec le règlement de votre cotisation



Amicale des  
SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE,  
DES SECRETAIRES DE MAIRIE  
ET DES DIRECTEURS GENERAUX DES  
COLLECTIVITES LOCALES ET DES E.P.C.I  
des arrondissements de lille et de dunkerque

Coupon à retourner avec votre règlement  
par chèque libellé à l'ordre de « l'Amicale  
des Directeurs Généraux des Services et des  
Secrétaires Généraux de Mairie » à :

Monsieur Olivier CARLIER  
Trésorier de l'Amicale des DGSG  
1016, rue d'Armentières  
59280 BOIS GRENIER  
asoc.carlier@orange.fr

Nom ..... Prénom .....

Qualité ..... Collectivité .....

Adresse personnelle .....

Téléphone .....

Mail professionnel \* .....  Mail personnel\* .....

\* Merci d'indiquer votre mail de contact préférentiel pour recevoir les informations de l'Amicale

s'acquitte de sa cotisation 2021 d'un montant de 10 euros

## NOUVEAUTE 2021

Pour deux nouvelles adhésions parrainées, le repas  
est offert au parrain lors de la prochaine AG !

Je suis nouvel(le) adhérent(e), j'ai été parrainé(e) par

A..... Le.....

Signature

## NOUVEAUX RETRAITÉS

Vous êtes priés de vous faire connaître auprès  
d'Olivier CARLIER, si vous n'avez pas encore été  
honorés par le Conseil d'Administration

Nouveau retraité non honoré par le C.A.  
Merci d'indiquer la date de départ en retraite  
effective ou projetée.